

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2021

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Résultats par activités	13
Annexe 2 - Dépenses de collectes de fonds	14
Annexe 3 - Frais d'administration	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Membres de
Partage-Action de l'Ouest-de-L'Île

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et, les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'encans et d'activités promotionnelles dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Siège social

16 835, rue Oakwood, Pierrefonds, Qc, H9H 5C9
T. 514 696-6226 | F. 514 696-9757
rochonlegault.com

Succursale Bois-des-Filion

203-369, boul. Adolphe-Chapleau
Bois-des-Filion, Qc, J6Z 1H1
T. 450 965-8551 | F. 450 965-6993

Succursale Saint-Lazare

1433, ch. Sainte-Angélique
Saint-Lazare, Qc, J7T 1Y9
T. 514 696-6226 | F. 514 696-9757

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(1)

Montréal
Le 21 septembre 2021

⁽¹⁾ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A130994

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 4

	Fonds d'opération général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Total 2021	Total 2020
PRODUITS						
Commandites corporatives	476 836 \$	- \$	- \$	- \$	476 836 \$	378 445 \$
Dons du public	-	-	258 262	-	258 262	260 703
Activités (Annexe 1)	-	183 205	-	-	183 205	437 487
Dons corporatifs	-	-	795 294	-	795 294	813 783
Aide gouvernementale et municipale	20 000	-	75 018	-	95 018	8 550
Autres revenus	767	-	-	-	767	1 892
	497 603	183 205	1 128 574	-	1 809 382	1 900 860
CHARGES / DISTRIBUTIONS						
Distribution de dons	-	-	1 398 200 \$	-	1 398 200 \$	1 292 750 \$
Activités (Annexe 1)	-	9 399	-	-	9 399	119 688
Dépenses de collecte de fonds (Annexe 2)	246 915	-	-	-	246 915	254 962
Frais d'administration (Annexe 3)	97 316	-	-	842	98 158	108 252
Salaires et charges sociales - programme de bienfaisance	45 321	-	-	-	45 321	56 994
	389 552	9 399	1 398 200	842	1 797 993	1 832 646
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES / DISTRIBUTIONS						
	108 051 \$	173 806 \$	(269 626) \$	(842) \$	11 389 \$	68 214 \$

Les notes et renseignements complémentaires et font partie intégrante des états financiers.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	Fonds d'opération général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Fonds de réserve	Total 2021	Total 2020
SOLDE AU DÉBUT	177 \$	- \$	705 248 \$	1 083 \$	316 000 \$	1 022 508 \$	954 294 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges / Distributions	108 051	173 806	(269 626)	(842)	-	11 389	68 214
Virements interfonds (Note 11)	(108 000)	(173 806)	281 806	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	228 \$	- \$	717 428 \$	241 \$	316 000 \$	1 033 897 \$	1 022 508 \$

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2021

Page 6

	Fonds d'opération général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Fonds de réserve	Consolidation des soldes	Total 2021	Total 2020
ACTIF								
COURT TERME								
Encaisse	69 191 \$	- \$	1 202 377 \$	529 \$	201 087 \$	- \$	1 473 184 \$	1 450 804 \$
Placements temporaires (Note 4)	22 301	-	-	-	-	-	22 301	15 575
Débiteurs (Note 3)	140 066	11 600	-	-	-	-	151 666	184 497
Frais payés d'avance	479	-	-	-	-	-	479	229
Créances interfonds, sans intérêt	-	-	111 051	-	114 913	(225 964)	-	-
	232 037	11 600	1 313 428	529	316 000	(225 964)	1 647 630	1 651 105
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	3 976	-	-	-	-	-	3 976	2 710
	236 013 \$	11 600 \$	1 313 428 \$	529 \$	316 000 \$	(225 964) \$	1 651 606 \$	1 653 815 \$
PASSIF								
COURT TERME								
Créditeurs (Note 6)	17 176 \$	4 533 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	21 709 \$	17 807 \$
Dons à distribuer	-	-	596 000	-	-	-	596 000	603 500
Produits reportés (Note 8)	-	-	-	-	-	-	-	10 000
Créances interfonds, sans intérêt	218 609	7 067	-	288	-	(225 964)	-	-
	235 785	11 600	596 000	288	-	(225 964)	617 709	631 307
ACTIFS NETS								
Non affectés d'affectations	228	-	-	-	-	-	228	177
Grevés d'affectations internes	-	-	-	-	316 000	-	316 000	316 000
Grevés d'affectations externes	-	-	717 428	241	-	-	717 669	706 331
	228	-	717 428	241	316 000	-	1 033 897	1 022 508
	236 013 \$	11 600 \$	1 313 428 \$	529 \$	316 000 \$	(225 964) \$	1 651 606 \$	1 653 815 \$

Engagements (Note 10)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 7

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges / Distributions	11 389 \$	68 214 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 163	678
	12 552	68 892
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 9)	28 983	(106 642)
	41 535	(37 750)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 429)	-
Acquisition de placements temporaires	(6 726)	(5 389)
	(9 155)	(5 389)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation des produits reportés	(10 000)	(46 325)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	22 380	(89 464)
ENCAISSE AU DÉBUT	1 450 804	1 540 268
ENCAISSE À LA FIN	1 473 184 \$	1 450 804 \$

NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est inscrit auprès des autorités fiscales en tant qu'organisme de bienfaisance sous le numéro 870517992RR0001. Son objectif est d'encourager les citoyens à s'impliquer dans le développement et le maintien du bien-être de leur communauté et ce, par le biais de campagnes de financement.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté à titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été effectuées sont les débiteurs.

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le fonds d'opération général tient compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'événements spéciaux tient compte des activités organisées par l'organisme qui ont eu lieu pour amasser les fonds nécessaires pour défrayer les frais liés à la campagne de financement, à certains frais d'administration, et à garder une réserve pour éventualité. La portion considérée comme un don des billets de ces activités est versée au fonds campagne. Les allocations interfonds sont à la discrétion du conseil d'administration.

Le fonds d'activités de collecte de fonds comprend les activités organisées par Partage-Action dont 100% des recettes nettes sont versées au fonds campagne.

Le fonds campagne regroupe les dons du public, les dons des employés effectués par l'entremise de leur salaire dans les campagnes en entreprises, le jumelage corporatif des dons d'employés, les dons corporatifs, les dons de fondations et les dons reçus des activités de collectes de fonds par des tierces parties.

Le fonds de réserve est créé à même les événements spéciaux de Partage-Action et sert à assurer la pérennité dans la distribution des fonds aux organismes et dans les opérations de Partage-Action pour les années à venir. Les virements interfonds sont déterminés annuellement par le conseil d'administration. Ce fonds n'est pas utilisé à des fins d'opérations courantes, exception faite de cas extrêmes nécessitant ces fonds.

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COMPTABILITÉ PAR FONDS (suite)

Le fonds Partage-à-vie est un fonds de dotation qui regroupe les dons planifiés effectués par des donateurs. Ce fonds a été constitué le 24 mai 2011 auprès de TD Private Giving Foundation. Les administrateurs ont voté, par résolution du conseil d'administration, d'affecter en date du 31 mars 2011 une somme de 10 000 \$ à ce fonds. La contribution a été effectuée au cours de l'exercice précédent auprès de TD Private Giving Foundation. Le capital investi est la propriété de TD Private Giving Foundation, mais Partage-Action est le seul bénéficiaire des intérêts de ce fonds. Partage-Action aura droit aux revenus annuels distribués par ce fonds. De ces revenus, jusqu'à 15% pourra être retenu et versé au fonds d'administration de Partage-Action afin de maintenir le modèle de redistribuer 100% des dons. La balance, soit 85% des revenus, sera versée aux organismes d'entraide supportés et ce, dans les vingt-quatre mois suivant la réception des revenus.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant qui doit être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'activités sont constatés dans l'année où les activités ont lieu.

DISTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les distributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencement	20%
Matériel informatique	30%

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des commandites et contributions à recevoir et des intérêts à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs ainsi que des salaires à payer.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

AU 31 MARS 2021

Page 10

NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

NOTE 3 - DÉBITEURS

	2021	2020
Commandites et contributions à recevoir	145 600 \$	169 413 \$
Taxes de vente	5 925	14 962
Intérêts	141	122
	151 666 \$	184 497 \$

NOTE 4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2021	2020
Dépôts à terme, échéant entre avril 2021 et mars 2022, portant intérêts à des taux variant entre 0,5% et 1,8%	22 301 \$	15 575 \$

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2021	Valeur nette 2020
Mobilier et agencement	1 886 \$	1 769 \$	117 \$	146 \$
Matériel informatique	31 199	27 341	3 858	2 564
	33 085 \$	29 110 \$	3 975 \$	2 710 \$

NOTE 6 - CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	9 164 \$	12 103 \$
Salaires à payer	12 545	5 704
	21 709 \$	17 807 \$

NOTE 7 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'exploitation octroyée dans le cadre du programme de compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), d'un montant autorisé de 60 000 \$ garantie par le gouvernement fédéral, sans intérêt. Au 31 mars 2021, le solde de la marge est de 20 000 \$ et cedit solde a été imputé dans les revenus à titre d'aide gouvernementales. L'emprunt viendra ensuite à échéance en décembre 2022.

NOTE 8 - PRODUITS REPORTÉS

	Fonds d'opération général		Fonds d'événements spéciaux		2021	2020
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 000	\$	-	\$	10 000	\$ 56 325
Moins : montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(10 000)		-		(10 000)	(56 325)
Plus : montants reçus pour les exercices suivants	-		-		-	10 000
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-		-		-	10 000
Portion des produits reportés échéant à court terme	-		-		-	10 000
Solde des produits reportés échéant à long terme	-	\$	-	\$	-	\$ -

NOTE 9 - FLUX DE TRÉSORERIE**2021****2020**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs	32 831	\$	(50 004)	\$
Frais payés d'avance	(250)		10 283	
Créditeurs	3 902		(22 671)	
Dons à distribuer	(7 500)		(44 250)	
	28 983	\$	(106 642)	\$

NOTE 10 - ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats locatifs totalisent 54 098 \$. Les paiements minimums futurs pour les quatre prochains exercices sont :

2022	21 183	\$
2023	21 183	\$
2024	9 897	\$
2025	1 835	\$

De plus, l'organisme s'est engagé, à même les surplus du fonds campagne, à distribuer des dons supplémentaires en date du 23 avril 2021, pour un montant de 596 000 \$ (603 500 \$ en 2020).

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié de sept mois de loyer gratuit d'une valeur de 11 286 \$.

NOTE 11 - VIREMENTS INTERFONDS

Le conseil d'administration a autorisé, par résolution, le virement de 108 000 \$ à partir du fonds d'opération général et de 173 806 \$ à partir du fonds d'événements spéciaux au fonds suivant: 281 806 \$ au fonds campagne.

NOTE 12 - VENTILATION DES CHARGES

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées, à l'exception des salaires qui sont répartis en fonction des heures travaillées.

NOTE 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES ET CONCENTRATIONS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2021.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses partenaires, contributeurs et donateurs dans le cours normal de ses activités. Cependant, le risque de crédit est minimisé, car ces derniers sont généralement connus de la direction.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**ANNEXE 1 - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 13

	Fonds d'événements spéciaux	
	2021	2020
PRODUITS		
Rouge et Blanc	70 000 \$	333 082 \$
Déjeuner communautaire	-	18 046
Illuminer notre communauté	-	1 539
Salon des vins de l'Ouest-de-L'Île	-	25 662
Salon des vins	-	-
Loterie annuelle	24 810	-
Spécial Gala	-	59 158
Du Cœur à l'Achat	54 940	-
Solidarity Pizza Night	33 455	-
	183 205	437 487
CHARGES		
Rouge et Blanc	2 000	63 015
Déjeuner communautaire	-	1 755
Illuminer notre communauté	-	60
Salon des vins de l'Ouest-de-L'Île	-	22 052
Loterie annuelle	973	-
Spécial Gala	-	32 806
Du Cœur à l'Achat	2 580	-
Solidarity Pizza Night	3 846	-
	9 399	119 688
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	173 806 \$	317 799 \$

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
ANNEXE 2 - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 14

	Fonds d'opération général	
	2021	2020
CHARGES		
Salaires et charges sociales	207 063 \$	218 573 \$
Marketing et communications	18 022	16 195
Frais de carte de crédit	18 343	13 290
Frais de distribution des fonds, événement de reconnaissance des donateurs et bénévoles	-	4 948
Honoraires de consultants	-	950
Déplacements	242	513
Poste	3 245	293
Réseautage	-	200
	246 915 \$	254 962 \$

PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

ANNEXE 3 - FRAIS D'ADMINISTRATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

Page 15

	Fonds d'opération général	
	2021	2020
CHARGES		
Salaires et charges sociales	50 182 \$	48 820 \$
Frais de bureau	32 044	43 162
Honoraires professionnels	7 417	7 309
Assurances	3 015	3 322
Relation avec les organismes communautaires	271	2 202
Intérêts et frais bancaires	2 536	1 141
Mauvaises créances	705	-
Frais d'entreposage	-	-
Formation et conférences	825	1 618
Amortissement - immobilisations corporelles	1 163	678
	98 158 \$	108 252 \$
